

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

RAPPORT MORAL

Chers amis, chers adhérents,

Malgré les difficultés provoquées par l'épidémie de Covid, l'année 2021 a été particulièrement riche pour l'association *La Colonie*, qui a fait preuve de beaucoup d'initiatives et de réalisations. L'année 2021 a été l'année de la consolidation de l'association.

- Nous avons poursuivi le recueil de témoignages de personnes qui souhaitent partager leurs souvenirs de la colonie pénitentiaire et de l'IPES, faisant ainsi revivre la réalité quotidienne des sites de Haute Boulogne et Bruté et permettant de sortir de l'oubli nombre d'histoires individuelles. Nous avons également réalisé un film qui présente le projet de l'association.
- Les 1^{er} et 2 octobre, nous avons organisé la seconde édition des *Rencontres Justice et Jeunesse*, en présence de Charlotte Caubel, directrice de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Près d'une centaine de personnes ont participé à ces deux journées de travail, consacrées aux premières années de la colonie pénitentiaire. Les historiens Véronique Blanchard et Julien Hillion nous ont présenté leur travaux.
- Les Rencontres furent l'occasion d'un partenariat avec l'Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ) de Roubaix, qui nous a permis d'organiser une exposition photographique à Haute Boulogne. L'exposition sera à nouveau visible à Haute Boulogne à partir de mai 2022.
- Les Journées du patrimoine ont une nouvelle fois attiré de nombreuses personnes sur le site de la colonie pénitentiaire, des visiteurs intéressés par l'histoire de ce lieu emblématique de la justice des mineurs au XX^{ème} siècle.



De gauche à droite, les fondateurs : Geneviève TINCHANT, Maryvonne LE GAC, Tibault GROLLEMUND, Francis VILLADIER (président), Sylvaine VILLENEUVE, Béatrice TERRIEN

Plusieurs initiatives engagées en 2021 vont voir leur concrétisation en 2022 : des partenariats avec les équipes de la PJJ qui souhaitent venir découvrir l'histoire de la colonie pénitentiaire de Belle-Ile, des étudiants éducateurs de l'école de Roubaix, etc. Nous avons aussi reçu beaucoup de demandes de collaboration avec des écrivains, des cinéastes, des artistes. Enfin, nous nous associons tout particulièrement au travail de la troupe belliloise des Chats Hutants, qui créera son spectacle *Le Bal des vauriens* l'été prochain.

Francis VILLADIER
Président

L'OBJET DE L'ASSOCIATION LA COLONIE

Depuis sa création en 2019, l'association La Colonie développe les différentes facettes de son projet :

- Constituer une « bibliothèque des mémoires », en collectant les témoignages de personnes qui ont vécu dans ou à proximité de Haute Boulogne et Brûté. Jeunes colons et personnels de l'administration pénitentiaire, venus du continent ou habitants de l'île, employés par l'institution pénitentiaire, leurs souvenirs se complètent pour écrire avec rigueur l'histoire d'un siècle de justice des mineurs à Belle-Île en mer.
- Organiser des événements consacrés à la jeunesse et à la justice des mineurs, dont les Rencontres *Justice et Jeunesse* ;
- Participer à la réhabilitation des anciens locaux de la colonie pénitentiaire de Haute-Boulogne à Belle-Ile-en-mer, en partenariat avec la commune de Le Palais ;
- Participer à la conception et à l'animation d'un espace mémoriel et historique qui accueillera des expositions dédiées à la justice des mineurs, évoquant l'histoire de la colonie pénitentiaire et de ses divers occupants.

LA VIE ASSOCIATIVE EN 2021

Des personnes nous contactent régulièrement pour participer au projet, partager leur histoire, visiter les sites de Haute Boulogne et Bruté, ou trouver des informations sur leurs aïeux dont ils savent qu'ils sont passés par la colonie pénitentiaire.

Des professionnels et des formateurs de la PJJ, des enseignants de l'Education nationale nous sollicitent pour organiser des visites sur site et des conférences.

Nous sommes 26 adhérents et nous espérons poursuivre notre développement en 2022.

LES PARTENAIRES ET LES RÉALISATIONS

Grâce à la convention DPJJ, nous avons poursuivi le recueil des récits des témoins. Nous avons réalisé une dizaine d'interviews d'habitants de Belle-Ile, d'anciens colons, d'éducateurs ou enfants d'éducateur, et d'autres professionnels de l'IPES.

Nous avons été contactés à plusieurs reprises par des cinéastes, des journalistes, des artistes, qui souhaitent mettre en scène la vie des jeunes qui sont passés par la colonie pénitentiaire.

RAPPORT FINANCIER

Compte de résultat - Exercice 2021

RECETTES	€
Subvention Ministère de la justice (DPJJ) - 2021	15.000
Cotisations adhérents	250
Dons	90
Reprise exercice 2020	10.324
TOTAL	25.664
DÉPENSES	
Services numériques	148
Rencontres <i>Justice et Jeunesse</i>	2.230
Réalisation des interviews de témoins	5.150
Exposition photographique - Fonds Henri Muller	2.530
Brochure historique (acompte sur prestation 2022)	1.000
Droits photos	550
Droits Edition (AFNIL)	68
Frais bancaires	35
Frais Assurances	122
Frais fonctionnement	30
TOTAL	11.863
RÉSULTAT 2021	13.801

Report à nouveau = 13.801 €.

Principaux prestataires 2021 : Les Tempestaires, IPrint.

BUDGET PRÉVISIONNEL - EXERCICE 2022

RECETTES	€
Reprise exercice 2021 (dont avenant DPJJ)	13.801
Subvention FDVA Morbihan	3.000
Cotisations adhérents	300
Dons	100
TOTAL	17.201
DÉPENSES	
Services numériques	148
Rencontres estivales <i>Justice et Jeunesse</i>	2.000
Tournage et montage des films de témoins	5.150
Exposition photographique - Fonds Henri Muller	1.500
Animation <i>Jeunesse</i> et accueil de groupes	2.000
Brochure historique	2.000
Autres publications	2.000
Droits photos	550
Frais bancaires	35
Frais Assurances	122
Frais fonctionnement	60
TOTAL	15.565
RÉSULTAT PREVISIONNEL 2022	1.636

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 11 MARS 2022

Le 11 mars 2022, les membres de l'association LA COLONIE se sont réunis en Assemblée générale ordinaire en présentiel à partir de 15h00, sur convocation écrite en date du 21 février 2022.

Sont présents 14 membres de l'association :

- | | |
|--|--|
| - M. François BOUTEILLE | - M. Ronan NAUDIN |
| - Mme Marie-Laure BOUTEILLE | - Mme Maryvonne LE GAC |
| - Mme Annick GALLENE | - Mme Béatrice TERRIEN |
| - M. Joseph GALLEN | - Mme Sylvie THIENOT (Les chats hutants) |
| - M. Tibault GROLLEMUND (maire de Le Palais) | - Mme Agnès de WILDENBERG |
| - M. Yann LE PENNEC | - M. Francis VILLADIER, président |
| - Mme Annick SAMZUN (Société historique) | - Mme Sylvaine VILLENEUVE, trésorière |

Sont excusés, avec pouvoir :

- | | |
|--------------------------|-----------------------|
| - Mme Marie-Pierre FEREY | - Mme Gisèle FICHE |
| - M. Dominique GUERY | - Mme Martine PARTRAT |
| - M. Yves DOUCHIN | - Mme Odile MAILLARD |
| - Mme Hélène CRIE | - Mme Martine STIEGER |
| - Mme Sophie NAUDIN | - Mme Lucile GUBLER |

Sont absents :

Mme Agnès BOUVIER, M. Julien HILLION, Mme Geneviève GUICHENEY, Mme Geneviève TINCHANT.

L'Assemblée générale est présidée par M. Francis VILLADIER, en sa qualité de Président.

Mme Sylvaine VILLENEUVE assure le secrétariat de la séance.

La majorité des membres de l'association étant présents ou ayant confié leur pouvoir à des membres présents, le quorum est atteint.

1) Rapport d'activité

Le Président présente le rapport d'activité du troisième exercice de l'association.

Délibération n°1 :

L'Assemblée générale approuve le rapport d'activité à l'unanimité des membres présents et représentés.

2) Rapport financier

La Trésorière donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2020.

Au cours de l'exercice 2021, les produits d'exploitation se sont élevés à 25.664€ et les dépenses à 11.863 €.

Délibération n°2 : L'Assemblée générale approuve à l'unanimité des membres présents et représentés les comptes de l'exercice 2020 dans leur intégralité et sans réserve, et l'affectation du compte de résultat.

Délibération n°3 : L'Assemblée générale approuve le report à nouveau de 13.801 € sur l'exercice 2022.

Délibération n°4 : L'Assemblée générale donne quitus entier et définitif de sa gestion à la trésorière pour l'exercice 2021 à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n°5 : L'Assemblée générale renouvelle les mandats du Président et de la trésorière, et désigne Maryvonne LE GAC comme trésorière adjointe.

Fait à Le Palais, le 11 mars 2022,

Francis VILLADIER
Président de l'association La Colonie